

**Dossier des maternelles 4 ans -  
La ministre Léger entend l'appel de l'AQCPE**

**L'AQCPE estime que la maternelle 4 ans n'est pas la voie à suivre**

**Montréal, 22 février 2013** – Suite à sa rencontre avec la ministre de la Famille, Nicole Léger, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) se dit très satisfaite que son appel à la consultation ait été entendu par le gouvernement dans le dossier des maternelles 4 ans. Lors de cette rencontre, madame Léger a écouté avec attention la position de l'AQCPE, qui est d'avis que l'implantation des maternelles 4 ans est précipitée et que le réseau des centres de la petite enfance (en installation et en milieu familial) est mieux adapté aux besoins de tous les enfants de 4 ans.

« Nous sommes heureux que la ministre Léger ait accepté de nous rencontrer. La rencontre de ce matin nous a permis de lui présenter un avis étoffé et appuyé par des études des spécialistes de la petite enfance les plus crédibles. C'est avec attention qu'elle a écouté le point de vue de l'AQCPE, qui rappelons-le, représente plus de 750 CPE et regroupements de CPE » a mentionné Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPE.

**L'analyse doit précéder l'opérationnalisation**

Selon l'AQCPE, en procédant avec des échéanciers très courts, sans d'abord faire une analyse rigoureuse de la question, le gouvernement risque d'implanter un service ne répondant pas aux besoins des enfants et des familles. Cette précipitation apparente est d'autant moins justifiée qu'elle vise directement une clientèle encore plus vulnérable aux conséquences néfastes de mesures n'ayant pas fait l'objet préalable d'analyse scientifique et objective.

**Les CPE sont spécialisés en petite enfance**

En créant le réseau des CPE, le gouvernement du Parti Québécois a fait le choix de doter le Québec d'un réseau spécialisé en petite enfance. La croissance magistrale de ce réseau témoigne de son succès. Mais maintenant que l'expertise y est solidement ancrée et reconnue, que les professionnelles du réseau accueillent quotidiennement plus de 180 000 enfants, voilà que le gouvernement souhaiterait développer à partir de rien la même expertise dans un environnement peu adapté aux besoins des tout-petits. L'AQCPE est plutôt d'avis que d'investir des ressources et des efforts dans une scolarisation précoce qui comporte des risques pour le développement des enfants, le gouvernement devrait mettre à profit la richesse et l'expertise du réseau des CPE et cibler encore mieux les populations les plus vulnérables.

**La scolarisation précoce comporte des risques**

Des études internationales ont aussi démontré que la scolarisation précoce risque de créer un stress indu et de tuer le plaisir d'apprendre. De plus, l'enquête du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) dit qu'il est faux de prétendre que la scolarisation précoce favorise le succès scolaire : « Si on compare le succès des jeunes de 15 ans dans des matières comme la lecture et les mathématiques, les jeunes Français, pourtant scolarisés dès l'âge de 3 ans, se classent 22<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> au monde alors que les jeunes Québécois les devancent au 7<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rang! » a expliqué Hélène Gosselin.

**Les CPE mieux adaptés pour les enfants de milieux défavorisés**

Pour l'instant, le gouvernement affirme que le développement de maternelles 4 ans ne sera dédié qu'aux enfants issus de milieux défavorisés. L'AQCPE est d'avis que ce choix est mal avisé et que déjà, des CPE sont à pied d'œuvre au Québec pour répondre adéquatement aux besoins spécifiques de ces enfants et ce, bien avant l'âge de 4 ans. « Concrètement, les CPE qui œuvrent dans les milieux défavorisés travaillent sur deux tableaux à la fois : ils aident les enfants à acquérir des habiletés sociales tout en les aidant à rattraper leur retard dans le développement langagier et moteur. Il ne s'agit donc pas ici de développement

intellectuel comme à l'école, mais de s'assurer que ces enfants soient en mesure de vivre harmonieusement en société, qu'ils soient prêts pour leur entrée à l'école. Il en est de même pour leurs parents. En CPE, des professionnelles les soutiennent dans leur rôle parental. La maternelle ne permet pas cette démarche globale et personnalisée » témoigne Louise Valiquette, directrice générale du CPE L'Arche des petits, qui accueille des familles et enfants situés en milieux défavorisés.

### **Les CPE accueillent les parents**

« Contrairement à l'école, le CPE accueille les familles et une relation étroite se tisse au quotidien entre l'éducatrice, l'enfant et ses parents. Dans la réalité particulière des milieux défavorisés, c'est d'autant plus important et pertinent d'accueillir les parents et de les inclure, pour favoriser le développement global de l'enfant. Avec des ratios d'une enseignante pour 18 enfants au sein d'une institution scolaire, l'enseignante cumulant 7,5% de sa formation en petite enfance ne peut rivaliser avec l'éducatrice totalement formée en petite enfance et qui ne partage son temps qu'entre 10 enfants et leurs familles» a continué Claudette Pitre-Robin, vice-présidente de l'AQCPE.

L'AQCPE est donc d'avis que le gouvernement ne peut faire l'économie d'une consultation sur cette question. « Avec cette rencontre d'aujourd'hui, le dialogue est maintenant amorcé et nous espérons que l'avis que nous avons présenté à Mme Léger sera le point de départ d'une analyse exhaustive à partir de laquelle sera prise la meilleure décision pour les enfants de 4 ans » a conclu madame Gosselin.

-30-

*L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. Forte d'un tel membership, l'AQCPE est ainsi la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.*

*L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.*

### **Renseignements :**

#### **Viriya Thach**

Directrice des communications

Association québécoise des CPE (AQCPE)

Tél. : 514 326-8008, poste 204

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 514 770-8155

Télec. : 514 326-3322

Courriel : [viriyathach@aqcpe.com](mailto:viriyathach@aqcpe.com)

[www.aqcpe.com](http://www.aqcpe.com)

[www.twitter.com/aqcpe](https://www.twitter.com/aqcpe)

[www.facebook.com/aqcpe](https://www.facebook.com/aqcpe)